



Commission des sports

3311 - Aide au sport de haut niveau

Aide aux Championnats de France (forfaits, résultats et déplacements)

Rapport n° CP/2011/957

Service gestionnaire :

Service des sports

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les aides au sport de haut niveau.

Aide aux Championnats de France : résultats et déplacements

Le Département soutient les associations sportives sous forme d'aides aux résultats sportifs et aux déplacements.

Aide aux Championnats de France : forfaits

Le Département soutient les équipes de sport collectif engagées en Championnat de France par le biais d'un forfait calculé en fonction de leur niveau de compétition.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15264	65-6574-32	642 100,00 €	100 651,84 €	83 735,80 €
15262	65-6574-32	145 000,00 €	34 000,00 €	9 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés des subventions d'un montant total de 92.735,80 € au titre de l'aide aux Championnats de France, dont :

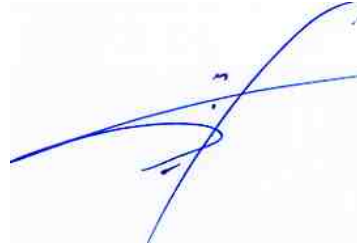
- Forfaits : 9.000 €

- Résultats et déplacements : 83.735,80 €.

Elle approuve par ailleurs la convention financière à intervenir entre le Département et la SAEMSL SIG (Strasbourg Illkirch-Graffenstaden), et autorise son président à signer cette convention.

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL